

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30704**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Management

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 334p Gestion touristique et hôtelière

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Mener des actions commerciales,
Assister au développement économique,
Conduire des missions de conseil,
Gestion de projet,
Pilotage de projet d'action publique,
Gestion de ressources humaines,
Utiliser les méthodologies de la recherche adaptée à l'entreprise,
Communication adaptée au secteur d'activité.
Les titulaires du diplôme sont capables de :
Définir et mettre en œuvre une stratégie
Gérer une société de service touristique et d'hébergement
Planifier les ressources et les budgets
Gérer ses équipes de travail (composer ses équipes, les animer, les motiver, superviser et contrôler l'exécution des réalisations)
Planifier des actions et les construire dans un contexte de forte contrainte de temps
Avoir une connaissance de base des techniques complémentaires liées à la communication (bureautique, imprimerie, audiovisuel, multimédia, PAO - infographie, éditng, vidéo, web, réseaux sociaux)
Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour manager sa communication digitale et gérer son e-réputation
Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger une structure
Gérer un budget
Organiser et contrôler des transports d'œuvres d'art et leur conformité administrative et contractuelle
Recenser le patrimoine, les collections et contrôler le mouvement des œuvres (inventaire, entrées, sorties) mais aussi rechercher et acquérir de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, legs, prêt)
Utiliser les méthodes de ressources humaines dans le secteur public
Utiliser le droit des marchés publics

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront travailler dans tous les secteurs du management. Tous les types d'entreprise sont concernés : PME, TPE, secteurs public et privé, collectivités locales et territoriales, associations.

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

Responsable de structures hôtelières et touristiques
Responsable de service marketing
Chef de projet en organisation
Responsable de communication interne et/ou externe
Chef de projet événementiel
Chargé(e) des relations presse et médias
Chargé(e) de relations publiques
Community manager
Social media manager
Chargé(e) de communication RSE
Chargé(e) de communication en ressources humaines
Gestionnaire de galeries d'art et de musées
Régisseur d'œuvres d'art
Chef de projet en valorisation du patrimoine culturel et naturel
Directeur des services de l'administration
Directeur départemental fonction publique

Secrétaire général
 Enseignant-chercheur
 Responsable de programme ou filière de l'enseignement supérieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

- E1103 : Communication
- E1107 : Organisation d'événementiel
- G1402 : Management d'hôtel-restaurant
- K1602 : Gestion de patrimoine culturel
- M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour d'un Master 1 mutualisé et 5 parcours de spécialité de Master 2 totalement différenciés pour permettre aux étudiants d'acquérir une expertise spécifique :

- Management de la Communication d'Entreprise**
- Management de l'art et de la culture (MAC)**
- Management de l'hôtellerie internationale (MHI)**
- Management public (MAP)**
- Conseil et Recherche en sciences de gestion**

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE	X	Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180487**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

[Université Nice Côte d'Azur](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

Université Côte d'Azur

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

I.A.E, Campus Saint Jean d'Angely, 24 Avenue des Diables Bleus 06357 NICE Cedex 4.

Historique de la certification :

Les 5 parcours de cette mention correspondent aux anciens masters spécialisés suivants :

Master Hôtellerie internationale - **Code RNCP : 26189**

Master Recherche en Sciences de Gestion - **Code RNCP : 9337**

Master Communication Organisationnelle (COM) - **Code RNCP : 18973**

Master Management de l'Art et Tourisme Culturel (MATC) - **Code RNCP : 19082**

Master Management Public (MAMAP) - **Code RNCP : 19071**